

Eclairage public de l'entité – questions des conseillers UCA

- Comment se compose le parc d'éclairage public d'Antoing ?

Notre parc d'éclairage public se compose de 2.074 lampes dont 129 décoratives dont certaines sont des éléments de sécurité (routière ou pour éviter des zones sombres telle la venelle à l'arrière de l'église d'Antoing).

- Sur les 5 dernières années, quel a été le coût annuel de l'entretien / réparation ?

Ces 5 dernières années le coût des entretiens classiques se sont élevés à 48.331,74 euros. Cela comprend le remplacement des ouvrages vétustes, accidentés ou vandalisés. Dans ce dernier cas lorsque l'auteur de l'accident ou du vandalisme est connu les frais lui sont refacturés. Le remplacement des ampoules et autres composants électroniques n'est pas à charge de la commune sauf pour l'éclairage décoratif.

A noter que l'année dernière, des frais exceptionnels de 18.972,8 euros ont été réalisés dans le cadre du remplacement des lampes à vapeur de mercure haute pression devenues obsolètes (64 points lumineux). Ce remplacement permettra de réduire les consommations d'électricité annuelles de 4.158,02 euros.

- Sur les 5 dernières années, quel a été le coût énergétique du réseau ?

Le coût des consommations de l'éclairage public s'est élevé à 130.419,74 euros pour l'année 2015. En fonction de la gestion quotidienne du parc d'éclairage public, des plans d'entretien, du remplacement des points vétustes et de l'optimisation des points lumineux, ce coût de consommation diminuera petit à petit d'année en année.

- Dans le cadre des travaux d'entretien / remplacement, ORES a-t'il déjà procédé à la pose de matériel LED. Quel en est le pourcentage aujourd'hui ?

A ce jour, nous disposons de 6 lampes LED ce qui correspond à 0,2 % du parc. Toutefois, lors de remplacement de point lumineux, il est préféré les lampes à Halogénure Métallique Haute Pression (MHHP) qui offre également des consommations d'électricité plus basses mais aussi des coûts d'entretien moins élevés qu'avec la technologie LED. Les lampes MHHP sont au nombre de 308 et représente actuellement 14,85 % du parc.

- Y a-t-il déjà eu un audit de l'ensemble du parc de l'éclairage public de l'entité ? Si oui un plan stratégique de remplacement existe-t-il ? quel serait l'impact budgétaire de ce plan ?

Le gestionnaire de réseau Ores a effectué le premier audit quinquennal du parc en 2012. Un plan d'action étalé sur 10 années a été proposé par Ores dont les grandes lignes sont les suivantes :

- La coupure de l'éclairage décoratif 6 heures par nuit (encore à définir);
- Le remplacement des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure (déjà fait) ;
- Installation de régulateur de tension d'alimentation (petit à petit);
- Optimisation de la puissance des lampes (petit à petit).

Le potentiel de réduction des consommations annuelles à 10 ans est estimé à 24.206 euros par année avec l'application de ces propositions.

Remarques supplémentaires :

Lors de l'élaboration de nouveaux projets ou de remplacement de points vétustes, nos services sont attentifs et, en collaboration avec Ores, la solution la plus avantageuse est préférée (coût d'acquisition, consommation, coût d'entretien, disponibilité de pièces pour dépannage rapide).